



Rapport d'activités – Année 2022

Union des D.D.E.N. de Vendée

Assemblée Générale à La Boissière-des-Landes – 25 mars 2023

Cette année, l'Union a été endeuillée par le décès de Jean-Jacques Olivier qui fut D.D.E.N. pendant une soixantaine d'années et président de l'Union pendant une trentaine.

Le Conseil d'Administration

Il s'est réuni 8 fois dans l'année. À ce jour, il compte 18 administrateurs.

Le bureau

Il s'est réuni 10 fois pour parer aux impératifs, envisager des entrevues, des démarches, discuter des finances et préparer les Conseils d'Administration et l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale 2022 à Montaigu-Vendée le 26 mars 2022

Elle n'a pas réuni beaucoup de collègues, 26 présents, 19 pouvoirs, 8 personnes excusées sans pouvoir. Deux représentantes de l'Union 44 et la vice-présidente de la F.C.P.E. 85, l'I.E.N. étaient présentes. Elle s'est déroulée dans un climat constructif et convivial où chacun a pu s'exprimer.

Elle a été marquée par l'intervention de Céline PELLETIER, enseignante à Chavagnes-en-Paillers. Elle a enthousiasmé les collègues présents par son engagement laïque dans un bocage traditionnellement attaché à l'école catholique et sa prestation a fait l'objet d'un article important dans la revue nationale.

À cette occasion, deux anciens collègues D.D.E.N. ont reçu la médaille de la Fédération : Sylvain Duret des Essarts-en-Bocage et Gérard Landreau des Herbiers.

Les délégations

Les collègues D.D.E.N. sont très actifs, efficaces et déterminés dans leurs écoles ; ils font preuve d'un savoir-faire adapté aux réalités de leur commune.

Les réunions annuelles de délégation, auxquelles assiste le président, sont des instances essentielles de notre fonction, au plus près du travail des collègues, des préoccupations des enseignants, des parents, pour le bien-être et la sécurité des élèves.

Leur synthèse sert de ligne directrice pour les actions et démarches à entreprendre au niveau du bureau et du Conseil d'Administration.

Leur représentant est élu par les collègues D.D.E.N. de la circonscription ; il est de ce fait administrateur et rapporteur au Conseil d'Administration des constats relevés dans leurs écoles. La nomination d'un représentant suppléant est vivement recommandée.

Congrès National

Il s'est tenu à Paris les 18, 19 et 20 novembre 2022

Le président Daniel GUILLON nous y représentait.

Le vendredi 18 novembre : Assemblée Générale Extraordinaire pour la révision des statuts de la Fédération qui dataient de 1974 (48 ans !).

Les nouveaux statuts ont été adoptés par vote « nominatif » des Unions à plus de 95 %.

Le samedi 19 novembre : Congrès Statutaire.

La Fédération y a reconnu officiellement les unions départementales nouvellement constituées qui se sont affiliées à elles : Maine-et-Loire, Isère... certains membres des anciennes unions étaient en dissidence avec la Fédération et ne voulaient plus y adhérer.

Le samedi 20 novembre a été consacré à une table ronde sur l'hygiène des sanitaires scolaires faisant suite à l'enquête nationale.

C.D.E.N. (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale)

Daniel GUILLON y assiste chaque trimestre, à titre consultatif.

La Directrice Académique de l'Éducation Nationale y dresse le constat des effectifs, les indicateurs « postes-élèves », le rappel de la carte scolaire et les effectifs comparatifs des collèges.

Rencontre avec la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale le 24 février 2022

M. BARILLY, Inspecteur de l'Éducation Nationale, son adjoint était présent.

Trois administrateurs y ont participé.

Il y a été évoqué les effectifs en baisse mais une dotation positive malgré une baisse d'un millier d'élèves. Les effectifs des U.L.I.S. ne sont pas pris en compte dans l'effectif global de l'École en Vendée, contrairement à ce qui se fait dans des départements voisins.

Pour elle, les absences d'enseignants non remplacés sont essentiellement « conjoncturelles ».

Elle rappelle que les transports scolaires ne relèvent pas de sa compétence.

Le P.E.D.T. (Projet Éducatif Territorial)

Lors du Conseil d'Administration du 24 février, Mme SAUSSEAU des Francas est venue présenter l'implication de l'association qui est complémentaire de l'École Publique.

Créé dans le cadre de la « refondation de l'école », le P.E.D.T. a perdu de sa substance avec le retour de la semaine à 4 jours. Actuellement ils interviennent dans 50 collectivités vendéennes, principalement sur le « plan mercredi ».

Les Francas organisent également des vacances apprenantes (colos) et des C.L.A.S. (Accompagnement des enfants pour renfort scolaire).

P.P.M.S. – Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le 22 mars 2022, des administrateurs ont rencontré M. SCHAUB, coordinateur mobile de sécurité à la D.S.D.E.N. 85 (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale). Il est l'interlocuteur des directeurs pour l'élaboration des P.P.M.S.

Il effectue, sur demande des directeurs, des visites d'établissement à l'issue desquelles il préconise des recommandations destinées à la municipalité pour mise en conformité. Il peut aussi être amené à conseiller du matériel.

Ces rapports sont un outil très intéressant pour les directeurs, puisqu'ils font foi auprès des élus.

Évacuation / Confinement – Le risque « Attentat intrusion » est désormais plutôt une sécurité vis-à-vis de toute personne voulant pénétrer dans une école, parents agressifs, anciens élèves... il ne se cantonne pas seulement au terrorisme.

Rencontre avec Gilles Bourmaud de l'Observatoire de la Laïcité, Georges Clémenceau

Le bureau ouvert du 21 juin a reçu Gilles BOURMAUD, Président de l'Observatoire de la Laïcité, Georges Clémenceau. Il nous a brièvement présenté le but et les actions de son association et nous a demandé de nous joindre au courrier de l'Observatoire pour dénoncer les violations à la liberté de conscience du fait de l'absence d'école publique dans certaines communes vendéennes et l'absence de transport scolaire pour diriger les élèves vers l'école publique la plus proche.

En début d'année scolaire, ce courrier a été adressé à la Rectrice, au Préfet, aux élus.

Convention Ruralité

S'étonnant que cette convention ne soit pas appliquée en Vendée, le député Pierre HENRIET avait convié les D.D.E.N. pour les en informer.

La réponse a été donnée par la D.A.S.E.N. lors de la rencontre du 24 février. La convention « Ruralité » n'a pas lieu d'être activée puisque les mesures mises en place en font office à savoir : l'École obligatoire à 3 ans, un taux enseignant/élèves qui s'améliore (20 élèves par classe), dédoublement des G.S., C.P. et C.E.1 en R.E.P., plafonnement des effectifs à 24 pour les G.S., C.P. et C.E.1.

Semaine de la Laïcité

Elle s'est déroulée essentiellement sur le Pays des Achards et Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Plusieurs conférences ont été organisées, une formation ainsi qu'un spectacle participatif UNIVERSALIPO proposé aux collégiens de 3èmes des Achards afin de les sensibiliser au fléau du harcèlement et leur permettre de s'exprimer sur ce thème.

A l'issue de la semaine de la Laïcité, à l'initiative d'un collectif, plusieurs collègues se sont retrouvés à un rassemblement devant la Préfecture pour rendre hommage à Samuel PATY.

Enquêtes fédérales

Pour l'enquête « violences et citoyenneté à l'école primaire en 2021 », 23% des écoles vendéennes ont répondu ; ce qui place le département au 8^{ème} rang dans l'hexagone. Merci aux collègues d'avoir fait le relais auprès des enseignants.

Les résultats de l'enquête fédérale sur l'hygiène des sanitaires scolaires sont consultables sur un livret numérique (volume papier trop important). Ces documents doivent nous servir lors des visites pour détecter tout manquement à l'hygiène, au confort et à l'intimité des élèves. C'est le D.D.E.N., de par sa présence sur le terrain, qui est le plus apte pour constater et alermer tout manquement.

Transports scolaires

Une enquête a été lancée auprès des collègues en avril sans beaucoup de réponses. En effet, la gestion est vraiment complexe face à la disparité des enfants transportés, maternelle, élémentaire, collège, séparés ou mélangés ? Les agglomérations, communautés de communes, communes peuvent avoir des relations statutaires différentes.

De ce fait, la gestion des anomalies de transport scolaire ne peut se faire qu'au cas par cas ; par exemple, une action location de bus pendant une semaine sur La Rabatelière (prévue en février 2023).

Plusieurs communes vendéennes n'ayant qu'une école catholique sont sans transport scolaire pour l'École Publique la plus proche : sur La Châtaigneraie par exemple. N'oublions pas Les Essarts-en-Bocage, commune nouvelle, où il n'y a pas de transport pour les enfants des communes adjointes pour se rendre à la seule école publique située dans la commune principale.

La présence d'un accompagnateur n'existe pas dans tous les circuits. Quand il y a un accompagnateur, les parents doivent payer en plus des 110 € annuel de transport, un supplément pour ce service, montant qui diffère selon les communes mais qui augmente en raison de la baisse de la subvention départementale. Les parents n'ont pas nécessairement cette information lors de l'inscription au transport, qui se fait via Aleop, entité qui ne s'occupe pas de l'accompagnement.

Le contact départemental pour les transports scolaires est Monsieur BLOT. Ce dernier a relevé la quasi-absence d'intervention ou de communication de la part de l'enseignement public ; en revanche, il y a une forte demande de l'école catholique par l'intermédiaire de l'O.G.E.C.

Législatives

Le bureau a adressé une lettre aux candidats afin de les questionner sur leur engagement pour l'enseignement public en Vendée. Seulement deux candidats ont répondu.

Étude de l'évolution de la population des communes et comparaison avec les effectifs des écoles

Deux administrateurs se sont investis dans cette enquête sur la situation dans chaque commune ou communauté de commune.

Elle sera réactualisée tous les ans.

En juin, des administrateurs D.D.E.N., en compagnie de Gilles BOURMAUD de l'Observatoire de la Laïcité, ont rencontré le nouveau directeur d'Ouest-France pour dénoncer le manque d'écoles publiques en Vendée et la non-desserte en car scolaire vers l'école publique la plus proche.

L'enquête a servi à documenter leur propos.

En septembre, à la rentrée, après avoir sollicité l'avis des maires concernées, un article de presse est paru en page principale « Vendée ».

Concours

Dans le cadre du concours « Se construire citoyen », le 27 juin, une cérémonie a eu lieu à l'école Henri-Roca de Nieul-le-Dolent pour récompenser les élèves de C.E.2 et C.M.1 pour leur travail, via le théâtre, sur la citoyenneté.

Les élèves de l'école Robert Desnos de Mortagne-sur-Sèvre se sont investis dans une démarche de médiateurs pour gérer les conflits ; ils sont allés à Strasbourg recevoir leur prix.

Formation des nouveaux directeurs

L'Union a été sollicitée pour une présentation des D.D.E.N. dans le cadre de cette formation. Elle s'est déroulée le 16 septembre à l'Inspection Académique.

Contrat d'engagement républicain des associations

L'Union a signé ce document qui a pour objet de préciser les engagements que prend l'association sollicitant une subvention publique ou un agrément de l'État.

Demande de reconnaissance d'intérêt général des Unions

Ce document est rédigé à l'attention du service des impôts.

Seule la Fédération des D.D.E.N. est reconnue d'utilité publique ; cette reconnaissance ne se transmet pas aux unions départementales. La notion « d'intérêt général » pour l'association permettra aux membres de profiter de la défiscalisation des cotisations (uniquement – déduction de l'abonnement à la revue) et des frais kilométriques abandonnés sous forme de dons.

Demandes de subventions

Seuls la mairie de la Roche-sur-Yon et le Conseil Départemental nous versent des subventions.

Une lettre type de demande de subvention est à disposition des D.D.E.N. pour leur commune respective.

Certains collègues appuient leur demande sur l'intérêt que portent les D.D.E.N. au « Passeport Citoyen » à travers notre concours national « Se construire citoyen ».

Sujets de réflexion lors de conseils d'Administration

I.P.S. Indice de Position Sociale

Cet indice est révélateur des différences du milieu social d'où sont issus les élèves et permet de cataloguer les écoles entre elles. Il n'est pas bon de l'évoquer en conseil d'école, il peut être dissuasif pour les parents.

Au lieu de discriminer les écoles, il devrait être un argument pour apporter des moyens supplémentaires aux établissements concernés. Le bien-fondé de la mixité sociale pourrait également être présenté positivement.

I.E.F. Instruction En Famille

La situation d'instruction en famille augmente de façon significative depuis l'enseignement obligatoire à 3 ans, la crise du Covid et l'absence d'école publique.

Sur la délégation de Littoral Centre, elle a nécessité 65 contrôles dans l'année de la part de l'inspecteur.

C'est du temps « enseignement » consacré à des minorités.

Et cet I.E.F. est à déplorer dans toutes les délégations.

Bulletin

La commission « Communication » a élaboré 3 bulletins. Elle est toujours demandeuse de vos articles relatant la vie de vos écoles où il s'y déroule des expériences innovantes et enrichissantes pour les autres lecteurs.

Le site internet

Il est constamment actualisé. Vous pouvez y suivre la vie de l'union à travers les procès-verbaux des Conseils d'Administration, les comptes rendus des réunions de délégation, les bulletins, y trouver les documents nécessaires pour remplir votre mission : rapports de visite, inscriptions aux concours, livret fédéral « hygiène scolaire »....

Comme vous pouvez le constater, les administrateurs de l'Union sont déterminés et constructifs, vigilants dans l'intérêt de l'enfant, en s'appuyant sur les valeurs républicaines essentielles de Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité.

Face à l'accommodement de la Laïcité aux desiderata de chacun, à la haine sur les réseaux sociaux, les intégrismes religieux, l'histoire revisitée, qui est le plus compétent pour défendre ces valeurs avec conviction, sincérité, sagesse, ténacité ? Le D.D.E.N., par son attachement aux valeurs républicaines, est légitime pour répondre à ces exigences pour un avenir humaniste.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons que vous encourager à nous rejoindre au Conseil d'Administration, instance bienveillante où chacun a sa place et ses propos pris en compte.

La Secrétaire, Nicole BERNIER